

LA LIGUGEEENNE DE BADMINTON
COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 5 JUILLET 2018
(19 h 50 / 24 h 00)

Liste des présents : 13 personnes

Membres du C.A. présents : Nicolas SOUCHAUD (Président), Pascal BOULOGNE (Vice-président), Maryse NOUAT (Trésorière), Séléna THORÉ (Trésorière-adjointe), Julien GOUBAND, Christine GROLLIER, Bruno MALLÉCOT, Joffrey ARLOT, Julie PERRIER, Aloïs BRIONNET, Sabine SOUCHAUD, Benoît PRIET (Secrétaire).

Membre du C.A. absents : Guillaume RAGEAU (excusé), François GYRE (excusé), Jean-Michel RICHARD (Président d'honneur).

Ordre du jour :

- **1. Evolution du Conseil d'administration**
- **2. Bilan du tournoi d'été**
- **3. Tournoi de rentrée, mesures prises pour les tournois du club**
- **4. Calendrier**
- **5. Interclubs 2018-2019**
- **6. Événement extérieur au badminton**
- **7. Equipementier de la prochaine saison**
- **8. Nouveaux modes de ressources**
- **9. Mise en place d'un questionnaire à l'inscription des adhérents**
- **10. Evolution des interventions d'Aurélien dans l'école de badminton**
- **11. Bilan de l'enquête menée par la Ligue concernant le problème de fidélisation des adhérents**
- **12. Mise en place du "Pass Sport club"**
- **13. Mode d'indemnisation de Mathieu LAMY**
- **14. Compte-rendu de la réunion auprès de la mairie concernant la planification des créneaux pour la prochaine saison**

1. Evolution du Conseil d'administration

Suite à l'Assemblée générale qui a eu lieu le 14 juin 2018, le Conseil d'administration accueille 2 nouveaux membres : Sabine SOUCHAUD et Aloïs BRIONNET. Sabine prend le relais de Jérémy pour la gestion des contenus du site du club. Deux membres se retirent : Jérémy PESCHER et Olivier FOLOPPE. Paulin ARLOT, qui n'a pas été présent lors des dernières réunions, n'est plus membre du CA. Il est rappelé que l'assiduité aux réunions et dans les

actions du club fait partie des impératifs des membres du CA et que les absences aux réunions doivent être informées au minimum, justifiées au mieux, auprès d'un membre du Bureau.

Le nouveau CA est constitué de 10 hommes et 5 femmes. Le Bureau ne change pas. Julie PERRIER devient secrétaire-adjointe. François GYRE s'occupe toujours des cordages.

2. Bilan du tournoi d'été

Résultat positif du tournoi d'été mais un peu moins que l'an dernier. Bilan financier d'environ 2 200 €. Il faut encore ajuster ce calcul car nous avons peu de recul. Mais aussi bon bilan humain avec un important nombre de bénévoles. Merci à tous.

La présence de N1 de très haut niveau est appréciable et mérite d'être plus l'objet de communication auprès de la mairie, notamment pour permettre aux Ligugéens de venir assister aux matchs.

Plusieurs joueurs du club ont également découvert la compétition à cette occasion.

Le sens des tapis n'était pas très adapté, particulièrement pour l'espace disponible et la visibilité le matin (les rideaux ne sont pas assez opaques).

3. Tournoi de rentrée, mesures prises pour les tournois du club

Lors du tournoi d'été, nous avons dû limiter les inscriptions des adhérents à un tableau par joueur, et certains (rares) ont été mis en LA.

L'utilisation d'un 3e gymnase avec une seule buvette et une navette et un autre JA est envisagée mais elle ne rendrait pas forcément le tournoi plus rentable et augmenterait les contraintes organisationnelles. Le sujet n'est pas clos cependant.

Les tableaux d'inscriptions sont souvent mal remplis et envoyés tardivement, sans tenir compte du règlement. Cela représente une contrainte pour l'organisation. Il est proposé que le numéro de téléphone de Christine n'apparaisse pas et que la boîte mail du club soit gérée par exemple par Julie pour filtrer et diminuer le travail de Christine.

Christine propose également de mettre en place une garderie annoncée sur la plaquette. Cette suggestion pose le problème de la responsabilité civile. Il peut être envisagé de proposer un espace réservé aux enfants sous la garde des responsables (parents...).

De même, il faudra revoir la plaquette avant le tournoi, particulièrement la feuille de présentation qui doit contenir l'essentiel des informations pour éviter les questions dont les réponses sont contenues dans le règlement intérieur.

On maintiendra systématiquement le principe d'un tableau par Ligugéen. Si besoin le club proposera à certains Ligugéens de faire un 2^e tableau. Mais il ne sera plus possible de s'inscrire dans deux tableaux, cela pour éviter les choix délicats et modifications de dernière minute.

4. Calendrier

Officiellement le dernier créneau de la saison sportive est jeudi, le 5 juillet. Benoît PRIET a cependant reconduit les créneaux du lundi, mardi et jeudi pour la semaine prochaine. Les Il est décidé de maintenir les créneaux pendant les grandes vacances le lundi et le jeudi (les 2 fois sur les 10 terrains à partir de 19 h). Il est également possible de proposer à Buxerolles par Kenny, Amandine et Jordan de participer à nos créneaux du jeudi. Le BCP invite les joueurs du club à venir sur leurs créneaux, particulièrement ceux du mardi. Ils seront également conviés à nos créneaux.

Il a été question de mettre en place un calendrier annuel des manifestations du club sur le site. Ce tableau doit contenir notamment les dates des tournois et tournois internes, les dates des championnats, des tournois recommandés par le club, le calendrier jeunes (qui est parfois opaque pour les parents), les dates des stages, les dates des entraînements thématiques et des autres manifestations, le début et la fin de saison pour chaque groupe. La réunion de rentrée du CA sera l'occasion de préciser les grandes dates de la saison, quitte à faire quelques modifications ultérieures.

D'ores et déjà, la date de reprise des entraînements et les créneaux tout public est fixée au 27 août avec entraînement extérieur pour tous à 19 h. L'école du badminton reprendra le mercredi 5 septembre à 14 h avec toujours deux créneaux d'1 h 30.

Le tournoi de rentrée pourrait être les 17 et 18 novembre. Il ne sera plus nommé tournoi de rentrée du fait de sa date tardive (nouveau nom à décider).

5. Interclubs 2018-2019

La composition des équipes des interclubs est souvent l'occasion d'une crispation et de déception pour certains joueurs, qui voient cela comme une reconnaissance. Le CA est soucieux de cela et souhaite réaliser les équipes les plus performantes pour faire monter toutes les équipes si possible.

Il faudra, cette année, que certains entraînements permettent de valoriser les tests entre joueurs d'une même équipe et, ensuite, que les joueurs puissent s'entraîner en équipe.

Il faut déclarer les équipes avant le 31 juillet, le coût est de 50 € par équipe engagée, un capitaine et un JA par équipe est demandé (c'est une nouveauté).

Après discussion et suite au retrait de Nicolas SOUCHAUD, de Jérémy PESCHER et de Perrine STEIBLIN des fonctions de capitaines, le capitanat sera proposé à Patrice CHARUAU en R1, Charlotte NERON en R2 et Julie PERRIER en R3. Julie présente accepte en ce qui la concerne. Il est entendu que Mathieu, en sa qualité d'entraîneur, pourra donner son avis aux capitaines concernant la composition des équipes ; mais cet avis ne sera pas contraignant pour les capitaines d'équipe. Il importe que les capitaines se sentent libres dans leur composition sur la base du volet global de joueurs qui leur sera proposé en début de saison. La priorité sera donnée aux équipes les plus hautes.

6. Événement extérieur au badminton

Le CA souhaite mettre en place un événement extérieur au badminton (loto, repas, etc.).

Nous pouvons mettre en place un loto en début de saison. L'association les Fous du loto organise ce type d'événement pour les associations. Cela demande peu d'organisation et peu rapporter des fonds pour la trésorerie du club.

7. Equipementier de la prochaine saison

Décathlon nous propose un partenariat suite à la démarche de Mathieu auprès d'eux. Il est remercié par le CA pour son implication à ce sujet.

Leurs volants sont à des prix attractifs mais Larde Sport, notre partenaire actuel, s'engage à maintenir les prix de ses volants sur 2 ans (19 € pour les RSL 3 par exemple) si nous signons avant le 15 juillet. Les volants en plumes de canards de RSL sont également attractifs à 14 € et seraient garantis eux aussi.

Le CA décide de rester à Larde Sport pour la qualité de son équipement et bloque avant le 15 juillet les deux ans de maintien des prix.

8. Nouveaux modes de ressources

L'augmentation de la licence et de la part compétiteurs représenterait environ 750 € de plus de trésorerie sur la base des adhésions de cette année. C'est une ressource utile mais insuffisante compte tenu des frais à venir (encadrement, volants, etc.) et des ambitions du club.

Les nouvelles plaquettes de recherche de sponsors sont éditées et présentées par Julien GOUBAND qui les a imprimées. Il faut prospecter les sponsors dès cet été ce qui va être fait par plusieurs membres du CA. Dès la rentrée, il faudra que ces recherches s'élargissent grâce à d'autres adhérents.

9. Mise en place d'un questionnaire à l'inscription des adhérents

Nous avons évoqué lors de la dernière réunion du CA de mettre en place un questionnaire systématique à l'inscription des adhérents pour favoriser la participation de tous aux actions et besoins du club.

Un questionnaire systématique peut avoir un caractère trop inquisiteur. Il peut être réalisé à l'occasion d'une discussion avec les adhérents qui déposent leur dossier la prise de quelques informations utiles :

- taille de T-shirt,
- désir de participer aux interclubs (et aux entraînements encadrés),
- les compétences (professionnelles, personnelles),
- la participation à une autre association (sportive ou non).

10. Evolution des interventions d'Aurélien dans l'école de badminton

Lors du dernier CA du Codep, les répartitions d'Aurélien ont été faites dans les différents clubs. Il y a eu beaucoup de demandes.

Dans ces conditions, Aurélien qui assurait les deux créneaux (de 14 h à 15 h 30 et de 15 h 30 à 17 h) de l'école de badminton de Ligugé ne pourra assurer le 1^{er} créneau qu'une fois sur deux car il sera également sollicité par le club de Buxerolles.

Il faut donc un encadrant pour le 1^{er} créneau, sachant que sur le principe, Aurélien doit être toujours reçu (il est un acteur extérieur au club) par un membre du club. Il faudrait même être trois en début d'année selon Pascal BOULOGNE.

Le CA souhaite proposer à Guillaume RAGEAU d'intervenir (diplômé AB2 pour l'animation des jeunes) car il semble tout à fait adapté à un public jeune par son sens de la pédagogie et son calme ; il serait associé à Pascal et Bruno MALLÉCOT.

11. Bilan de l'enquête menée par la Ligue concernant le problème de fidélisation des adhérents

L'AG de la ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton a eu lieu le 16 juin 2018. Bruno MALLÉCOT (président du Codep 86) était le seul présent du département de la Vienne. Le nouveau président du club de Buxerolles (Med MARAH) a été candidat par procuration pour la présidence de la Ligue mais il n'a pas été élu.

Une étude a été menée dans le cadre d'une formation universitaire ; elle révèle que les loisirs renouvellent moins que les compétiteurs. Le renouvellement global des licences d'une année sur l'autre est de 56 % (sur 4 années) ce qui reste trop faible et il est de 40 % pour les nouveaux adhérents mais il est de près de 70 % pour les vétérans.

Les raisons invoquées par ceux qui ne renouvellent pas sont :

- la perte de motivation (sentiment de ne pas progresser),
- le manque de temps,
- l'offre du club qui ne correspond pas à leurs attentes.

Il faut tenir compte de cela et réussir à créer des groupes de joueurs de niveau proche pour créer une émulation et une fidélisation des adhérents. Il faut travailler sur la convivialité, l'accueil, les animations.

Benoît rappelle cependant que le taux de renouvellement de notre club est le meilleur de la Vienne pour cette année (78/113 ont renouvelé soit 69 %). Dans les autres clubs il est de :

- | | |
|-------------------------|--------------------------------|
| – Poitiers BCP : 32,5 % | – Chauvigny : 54,3 % |
| – Vouillé : 50 % | – Vouneuil-sur-Vienne : 55,9 % |
| – Rouillé : 52,1 % | – Buxerolles : 59,1 % |
| – Biard : 52,9 % | – Cissé : 66,7 % |
| – Montamisé : 53,2 % | – Verrières : 68,5 % |

12. Mise en place du "Pass Sport club"

Il existe en Nouvelle Aquitaine le dispositif « Pass Sport Club » qui permet à toutes les associations qui le désirent de bénéficier gratuitement d'un outil de promotion permettant de rejoindre de nouveaux pratiquants potentiels en leur offrant 1 mois d'essai gratuit.

Il s'agit de dépliants correspondant à des cartes d'invitation que le club remet à chacun de ses licenciés pour qu'ils puissent « parrainer » de nouveaux adhérents potentiels.

Ces derniers pourront ainsi, s'ils le désirent, découvrir gratuitement les activités de notre club, pendant 1 mois avec une prise en charge par une assurance au plan régional, donc gratuite pour le club, qui couvrira les risques d'accidents éventuels.

Ceci est un moyen qui peut permettre d'augmenter le nombre d'adhérents.

Pour en profiter, il suffit de retourner le bon de commande pour participer à l'opération « Pass Sport Club ». Le club reçoit gratuitement en retour le nombre de dépliant « Pass Sport Club » commandé. Il faut alors tamponner les « Pass Sport Club » (pour indiquer les coordonnées de notre club et la date de validité) et les remettre à nos licenciés qui pourront ainsi inviter la personne de leur choix à venir découvrir gratuitement le badminton.

Ce dispositif est gratuit pour le club, à l'exception des frais d'envoi éventuels.

Le CA se dit intéressé par ce dispositif afin de sécuriser davantage la pratique des nouveaux adhérents en début de saison. Benoît va approfondir la question.

13. Mode d'indemnisation de Mathieu LAMY

La formation (CQP Animateur de badminton) de Mathieu va coûter 1500 € et aura lieu sur 9 week-ends. C'est évidemment moins cher qu'un DE et cela donne un vrai statut d'encadrant qui lui manque actuellement. Le club souhaite participer au financement de cette formation. En plus de cela, et pour couvrir les entraînements effectués l'an prochain par Mathieu, son mode d'indemnisation est à étudier. Des avantages en nature peuvent être proposés/maintenus sur la base d'une suppression de ses frais (inscription offerte, volants offerts, tournois offerts...); cela doit être encore défini plus précisément.

Il est également envisagé qu'il pourrait être intéressé sur les stages et entraînements à thème (qui seraient payants pour les participants non membres du club). Nicolas va voir quelles sont ses suggestions et demandes plus précisément.

14. Compte-rendu de la réunion auprès de la mairie concernant la planification des créneaux pour la prochaine saison

Benoît s'est rendu à la réunion salle Jean-Monnet mercredi soir (4 juillet). La réunion était présidée par Aurélien Tricot, maire-adjoint de Poitiers, vice-président de l'Agglomération de Grand-Poitiers.

Les créneaux de notre club sont maintenus pour la saison prochaine avec prolongement jusqu'à 23 h 55 pour ceux du lundi et jeudi soir. Nous obtenons également un créneau le vendredi soir de 17 h 30 à 19 h 30 dans le nouveau gymnase (possibilité d'un créneau de 17 h 30 à 19 h dans l'ancien en plus). Il faudra désigner un responsable. Nous partagerons le créneau Codep jeunes du jeudi soir avec le club de tennis de table de Saint-Benoît (de 18 h à 19 h). Ils occuperont un terrain, voire deux à partir de 17 h 30. Il faudra isoler les deux parties du gymnase pour éviter que les badistes ne se blessent avec des balles de tennis de table.

Le nouveau gymnase est disponible tout le dimanche jusqu'à 17 h 30. A voir si l'on veut un créneau en plus, ce qui était demandé par certains adhérents, par exemple de 14 h à 17 h.

Afin de gagner en place, nous avons obtenu la suppression définitive des buts de handball qui ne servent presque jamais dans le nouveau gymnase.

Nous aurons désormais la possibilité de positionner toutes nos demandes de créneaux sur les périodes de vacances scolaires en début de saison.

Plusieurs remarques importantes ont été faites lors de la réunion :

- des vandalismes réguliers ont lieu dans le gymnase, commis par des personnes qui entrent sans effraction dans le gymnase. Il faut être plus vigilants lors de la fermeture du gymnase sur la fermeture effective de la (des) porte(s), et l'intrusion d'individus. Pendant nos créneaux, tout individu qui entre sans rapport avec la pratique de notre sport doit être exclu.
- une charte de la bonne utilisation des équipements et lieux sportifs va devoir être signée par un responsable du club. Si elle n'est pas respectée, Grand-Poitiers pourra supprimer temporairement certains créneaux, voire, en cas de "carton rouge" adresser une sanction financière. Charte à signer avant la Journée des associations (09/09) auprès de Stéphane Terny.
- une nouvelle phase de travaux va avoir lieu en 2020 pour un budget de 100 000 € après celle de 2016 pour la chaudière (84 000 €) et les toits (817 000 €). Ces nouveaux travaux concerneront les sols. Le handball aimerait un parquet dans l'ancien gymnase car le sol actuel est inadapté pour leurs ballons. Rien n'est arrêté pour l'heure et nous serons consultés.
- un éclairage va sans doute être mis en place à la sortie du gymnase car les lieux publics ne sont plus éclairés après 22 h.
- le samedi 25/05/2019, une animation de danse aura lieu perturbant notre créneau.

En remerciant Julien qui nous a accueillis chez lui, dans un cadre convivial, pour cette réunion !

Fin de la réunion à 24 h 00.